



**Service d'Accompagnement  
à la Vie Sociale  
de l'A.T.M.P. du Rhône**

**RAPPORT D'ACTIVITÉ  
2021**

<b>INTRODUCTION.....</b>	<b>3</b>
<b>1- PRÉSENTATION DE L'ÉQUIPE.....</b>	<b>4</b>
<b>2- PERSONNES ACCOMPAGNÉES.....</b>	<b>5</b>
2-1 Effectifs .....	5
2-2 Mouvements de l'effectif des personnes accompagnées.....	6
2-3 Processus d'admission.....	6
2-3-1 Partage d'expérience dans le processus d'admission de personnes accompagnées .....	8
2-3-2 Partage d'expérience dans le processus d'admission de personnes accompagnées .....	8
2-4 « Socio-démographie » de la population accompagnée. ....	9
2-5 Suivi des accompagnements.....	14
2-6 Géographie de l'activité.....	15
2-7 Présentation d'accompagnements éducatifs au SAVS .....	16
2-7-1 Partage d'expérience de professionnels - « le quotidien d'un accompagnement » .....	16
2-7-2 Partage d'expérience d'une personne accompagnée .....	17
2-7-3 Partage d'expérience d'une personne accompagnée .....	19
2-8 Participation des usagers 2021 - Questionnaire .....	19
2-9 Les animations et temps collectifs.....	20
2-9-1 Retour de professionnels.....	20
2-9-2 Retour de personne accompagnée.....	22
<b>3- NOS SUPPORTS .....</b>	<b>23</b>
3-1 Formations.....	23
3-1-1 Formations collectives .....	23
3-1-2 Accueil d'un stagiaire : .....	23
3-2 Mouvement pour l'Accompagnement et l'Insertion Sociale (M.A.I.S.)	24
3-3 Analyse de la pratique.....	26
3-4 Réseaux et partenariats : inscription dans le réseau. ....	27
3-4-1 Présentation générale.....	27
3-4-2 Retour d'expérience de professionnel sur les INTERSAVS ....	28
3-6 La démarche qualité.....	29
<b>CONCLUSION - PERSPECTIVES ENVISAGÉES.....</b>	<b>30</b>

## INTRODUCTION

---

Le SAVS de l'ATMP du Rhône agréé par le Conseil Départemental du Rhône depuis 1992 fonctionne pour une capacité de 109 places. Il assure un service de proximité qui intervient sur le territoire de la Métropole de Lyon et celui du Département du Rhône.

Il est destiné à l'accompagnement de personnes de 18 ans et plus en situation de handicap, disposant d'une notification d'orientation attribuée par la CDAPH (Commission des droits et de l'autonomie des personnes handicapées).

Il s'adresse principalement aux personnes en situation de handicap dont l'origine est une altération de ses fonctions psychiques, mais également aux personnes présentant une déficience intellectuelle, des maladies invalidantes (sclérose en plaque), troubles neurologiques ou déficience motrice...

La mission du SAVS est de réduire les conséquences du handicap des personnes accompagnées dans leur vie quotidienne en apportant un étayage et en créant un lien fiable et continu.

La finalité de l'accompagnement est de permettre aux personnes en situation de handicap une inscription dans la vie sociale.

Cette année 2021, a été marquée par la poursuite d'une organisation de l'activité continuellement en adaptation avec les changements liés aux protocoles sanitaires mais également de la reprise d'une demi-journée de cohésion d'équipe permettant de se retrouver avec légèreté et simplicité.

En parallèle, nous sommes mis au travail, dans une dynamique de démarche d'évaluation interne. Cette élaboration de l'évaluation interne, a laissé place à l'expression des expériences de chacun, au partage de l'histoire du service qui permet de se rappeler ce qu'il a traversé comme progression. Dans cette transmission, nous observons un service qui a su se structurer au fil du temps, au gré des remaniements du médico-social, ou associatif. Le savoir qui se dit et se vit est le résultat de ce parcours positif.

Nous avons renoué avec des rencontres en présentiel avec nos partenaires bien que la Visio reste plus déployée. L'absence de deux éducatrices pour maternité a été remplacée par un éducateur qui a pu successivement occuper les deux postes. Ainsi nous avons pu stabiliser ce professionnel dans notre effectif durant 7 mois. L'association de professionnels expérimentés et de nouveaux permet de questionner régulièrement nos pratiques et de reconnaître des évidences dans notre savoir faire, que nous ne savons pas suffisamment valoriser.

## 1- PRÉSENTATION DE L'ÉQUIPE

---

Le Service d'Accompagnement de l'ATMP du Rhône est composé de neuf éducateurs et éducatrices spécialisé(e)s (8 équivalents temps plein), d'une secrétaire à mi-temps et de personnels administratifs à temps partiel, ainsi que d'un médecin psychiatre, sous l'autorité de la cheffe de service et de la Directrice générale de l'association.

### COMPOSITION DE L'ÉQUIPE DU SAVS EN DÉCEMBRE 2021

**- Directrice générale:**

- Elise MARTIN

**- Cheffe de service éducatif:**

- Muriel BRETON

**- Membres de l'équipe éducative:**

VILLEFRANCHE/Saône	LYON 6	LYON 3
BISWAS Pierre DELOIRE Sylvain LECOQC Amaury	BLANC Vanessa (70%) GUALA-MOLINO Justine VERNAY Perrine RAMBERG Florence (50%)	BRUNET Marie (80%) PERRIER Cyril

**- Mouvement du personnel :**

- Benoit JOURJON a assuré le remplacement d'un congé parental du 4 janvier à 31mars 2021 puis du 1<sup>er</sup> avril au 30 juillet 2021 en remplacement d'un congé maternité.
- Florence RAMBERG a été embauchée en CDD le 14 septembre 2021 en complément des temps partiels soit sur un 20% et 30% (congés parentaux).

**- Secrétaire du service :**

- Fabienne ESCOLANO

**- Médecin psychiatre:**

- Dr WINTER Mathias à raison de 2h par semaine.

## 2- PERSONNES ACCOMPAGNÉES

---

### 2-1 Effectifs

---

- **109 personnes au 31/12/2021** sont accompagnées par notre service.

Ajoutées aux 18 personnes dont l'accompagnement s'est arrêté en 2021, cela donne donc **117 personnes qui ont été accompagnées durant l'année 2021 par le SAVS.**

Durée moyenne d'un accompagnement en 2021 : 8 ans. Cette durée s'explique par l'arrêt de personnes accompagnées qui étaient suivies depuis de nombreuses années par notre service.

## 2-2 Mouvements de l'effectif des personnes accompagnées.

<b>INDICATEURS SAVS -Décembre 2021</b>				
	<b>ENTREES</b>	<b>SORTIES</b>	<b>EFFECTIF TOTAL FIN DE MOIS</b>	<b>PERSONNES ACCOMPAGNEES DURANT LE MOIS</b>
<b>1er trimestre</b>				
JANVIER	2	3	109	112
FEVRIER	3	1	111	112
MARS	3	2	112	114
<b>2ème trimestre</b>				
AVRIL	3	1	114	115
MAI	1	0	115	115
JUIN	0	3	112	115
<b>3ème trimestre</b>				
JUILLET	0	0	112	112
AOÛT	0	1	111	112
SEPTEMBRE	0	2	109	111
<b>4ème trimestre</b>				
OCTOBRE	4	2	111	113
NOVEMBRE	1	0	112	112
DECEMBRE	0	3	109	112
<b>TOTAUX ANNUELS</b>	<b>17</b>	<b>18</b>		

Le mouvement des effectifs a été de 18 arrêts et 17 admissions en 2021. L'équipe du SAVS poursuit sa réflexion quant à la durée des accompagnements mais sans imposer une durée d'accompagnement qui est singulière à chaque situation. En affirmant les valeurs associatives et de service, l'ensemble de l'équipe s'adapte au plus prêt des besoins de la personne, est dans une démarche « d'aller vers », au-delà de la demande exprimée, pour permettre un mieux être et une stabilité de la situation de la personne accompagnée.

## 2-3 Processus d'admission

Cette année 2021, nous avons réceptionné 192 notifications d'orientation vers notre SAVS répertoriées dans le logiciel Via trajectoire. Ces nouvelles orientations s'ajoutent aux notifications reçues les années précédentes tant qu'elles sont valides.

Comme chaque année nous avons réceptionné de nombreuses demandes de personnes résidant sur le territoire de la Métropole (soit 147) et sur le territoire du Rhône (soit 45).

Ci-dessous, l'évolution du nombre de notifications reçues annuellement ces dernières années :

<b>TOTAL 2017</b>	<b>173</b>
<b>TOTAL 2018</b>	<b>188</b>
<b>TOTAL 2019</b>	<b>162</b>
<b>TOTAL 2020</b>	<b>154</b>
<b>TOTAL 2021</b>	<b>192</b>

Nous constatons une augmentation de 20% du nombre de notifications entre 2020 et 2021. Il semblerait que l'enregistrement des notifications dans le logiciel se soit bien déployé.

Cela met en évidence que le SAVS est un dispositif adapté pour répondre aux besoins de nombreuses personnes même s'il convient de constater qu'elles devront patienter avant d'intégrer un service d'accompagnement.

Durant l'année 2021, nous avons réorganisé des réunions d'information collectives dans le cadre du processus d'admission. Elles se sont déroulées à Lyon 6<sup>ème</sup> en présence d'un éducateur, d'une personne accompagnée faisant fonction de « pair-aidant » et de la cheffe de service. Les personnes concernées qui ont reçu une orientation vers notre service sont invitées à participer afin de recueillir des informations générales et spécifiques sur le SAVS, ses missions et ses modalités d'intervention. Des précisions sur l'admission, son organisation et ses délais sont apportées. Ce temps permet également de répondre aux demandes particulières et parfois de donner des pistes dans l'attente d'un accompagnement social.

Un dossier de candidature est remis à chaque candidat à l'issue de la réunion. C'est le renvoi de ce dossier qui acte l'engagement de la personne dans la liste d'attente.

Le trio formé offre plusieurs atouts quant à leur expérience du terrain et de la place qu'ils occupent. La présence de la personne accompagnée permet d'offrir un discours rassurant, bienveillant, illustré de son vécu de l'accompagnement par le SAVS. La présentation qui est complémentaire, s'adapte aux différentes personnes présentes à la réunion.

Cela concourt au développement de la participation des usagers dans notre service en mettant leur expérience et leur parcours au service de tous. Il y a une double dimension : pour le service et pour la personne concernée qui est valorisée dans cet espace.

Nous en avons programmé quatre pour répondre aux sollicitations de 30 personnes. Sur les 30 personnes conviées, seulement 9 personnes se sont finalement déplacées. Pour faciliter leur venue, elles ont la possibilité de se présenter seules ou accompagnées d'un aidant, ou d'un professionnel faisant parti d'un autre dispositif.

### 2-3-1 Partage d'expérience dans le processus d'admission de personnes accompagnées

---

Depuis plusieurs années, je participe aux réunions collectives en tant que personne accompagnée. Je donne mon point de vue aux personnes présentes et explique concrètement comment se passe un accompagnement de SAVS.

Cela m'apporte une grande fierté d'aider mon prochain. J'apprécie de participer à ces réunions, donner mon avis et expliquer la manière dont je vis mon accompagnement.

Cela me valorise d'aider au mieux les personnes qui me posent des questions et de pouvoir les conseiller si besoin, grâce aux conseils que j'ai moi-même reçus.

Cela me permet de me sentir vivant, de me sentir utile à la société, alors que cela devient particulièrement difficile, surtout depuis ces deux dernières années de pandémie.

De ce fait, participer à ces réunions me fait beaucoup de bien et je regrette égoïstement qu'il n'y en ait pas plus. Malheureusement à quoi bon ?

Sachant que certaines personnes reçues lors de ces réunions devront attendre plusieurs années avant d'avoir une place au SAVS, il m'est parfois compliqué de me sentir comme un "privilegié" face à toutes personnes dans le besoin.

Je regrette qu'il n'y ait pas plus d'éducateurs, car nous voyons bien que la liste d'attente est longue. Beaucoup de personnes auraient besoin d'être accompagnées tout de suite, mais abandonnent face au temps d'attente ou se désespèrent d'avoir une place un jour.

Je me rends bien compte, lors de ces réunions, que le SAVS est devenu un Graal difficilement accessible alors que la détresse humaine elle, est toujours bien présente.

Je repense à une mère de 70 ans qui doit encore s'occuper de sa fille par manque de solution. Cet exemple n'est pas le seul, bien au contraire. Presque une fois sur deux, un parent accompagne son fils ou sa fille et appelle à l'aide, alors que la seule réponse que nous pouvons leur apporter est de patienter encore et encore.

*« Il serait donc nécessaire d'embaucher plus d'éducateurs de SAVS ».*

David O, personne concernée

### 2-3-2 Partage d'expérience dans le processus d'admission de personnes accompagnées

---

Lors de la réunion d'information collective, j'ai vu beaucoup de souffrance psychique, de la solitude, des personnes qu'on ne laisse pas monter dans un train, le train de la vie.

Peut-être ré-envisager les choses différemment et fonctionner comme une urgence, à l'hôpital, sur des personnes et des cas prioritaires qui ont besoin du SAVS à cet instant précis ?

J'ai été touché par une personne qui disait que son lien de soin interdisait que les patients parlent entre eux... Si j'avais pu donner ma place à la personne qui a besoin du SAVS je l'aurais fais.

J'ai très bien vécu cette expérience, et je serai prêt à refaire, ça m'apporterait beaucoup. Le fait de savoir que les gens souffrent plus que moi et que mon témoignage peut leur faire du bien.

Il ressortait de cette réunion une solitude profonde.

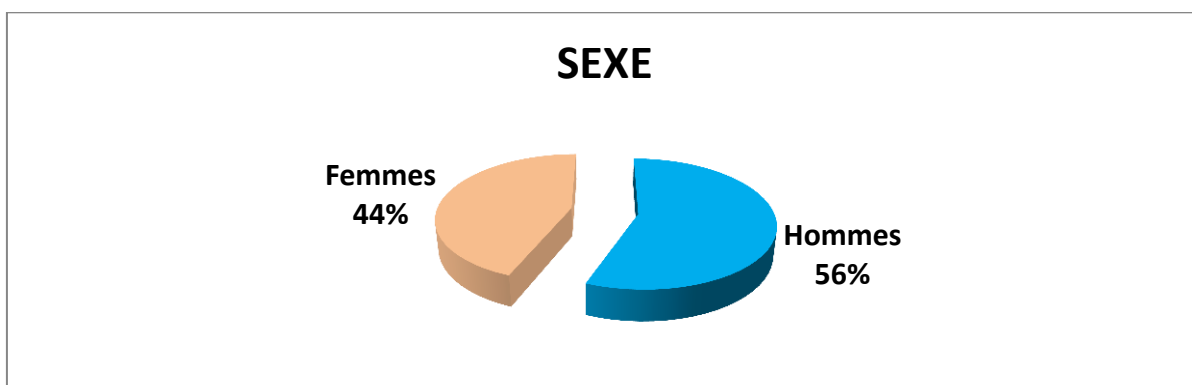
« ça mérite une réflexion sur le fait qu'il n'y a pas assez de place en SAVS » !

Saïd H, personne concernée

## 2-4 « Socio-démographie » de la population accompagnée.

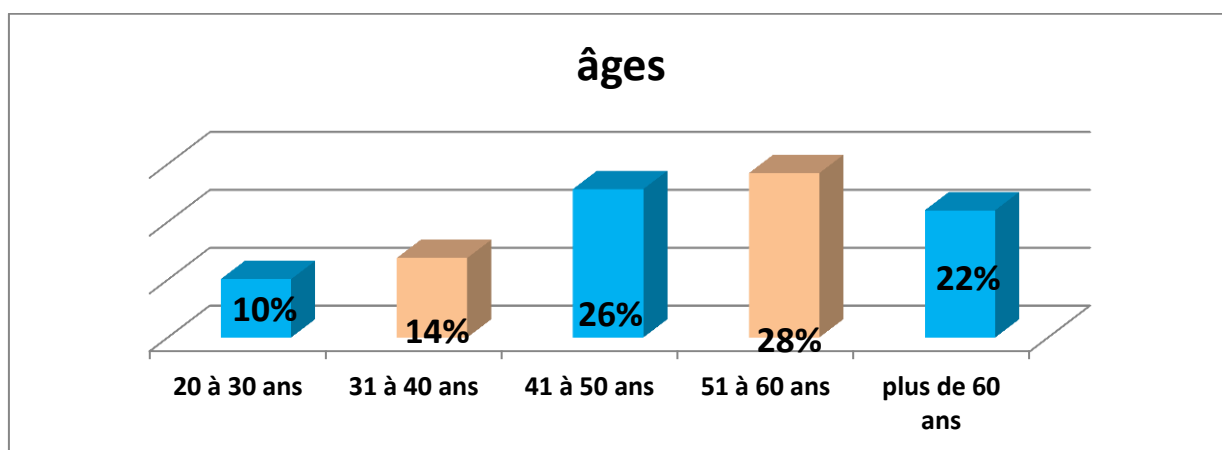
Nous présentons ici une « photographie » de la population que nous accompagnons **au 31/12/2021**, ainsi que les évolutions constatées.

### - Répartition hommes-femmes



- Soit 33 femmes sur le territoire de la Métropole de Lyon et 15 dans le Rhône.
- Soit 30 hommes sur le territoire de la Métropole de Lyon et 31 dans le Rhône.

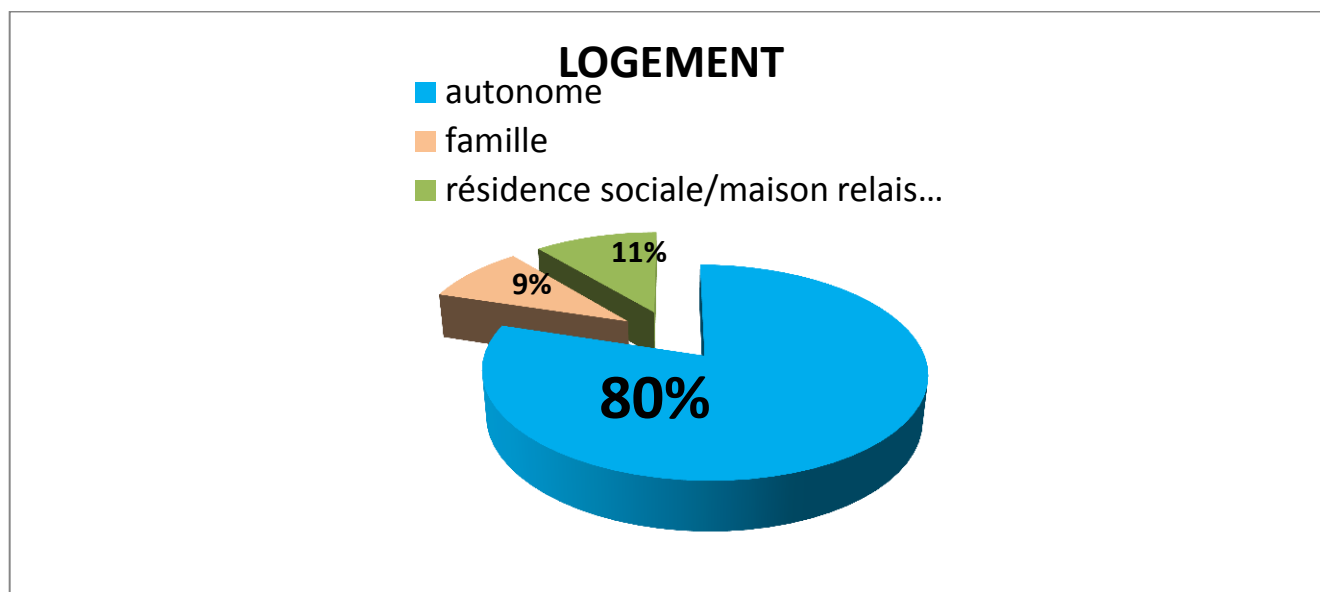
### - Âges des bénéficiaires



L'âge moyen des personnes accompagnées par notre service est de 47,30 ans.

En 2021, le nombre de personnes de moins de 30 ans est passé de 6% en 2020 à 10 % en 2021 ce qui nécessite de se rapprocher de nouveaux partenaires spécialisés comme les missions locales. Nous remarquons, dans le même temps, une augmentation du nombre de personnes de plus de 60 ans de plus de 6% soit 22% en 2021. Le SAVS continue d'accompagner ces personnes vers l'accès au statut de retraité et de trouver des solutions plus adaptées pour le maintien à domicile. Les passages de relais vers des dispositifs plus cohérents (SAMSAH, structures d'hébergement...), étant compliqués obligent les professionnels de terrain à réfléchir à d'autres alternatives pour accompagner le vieillissement.

**- Logement**

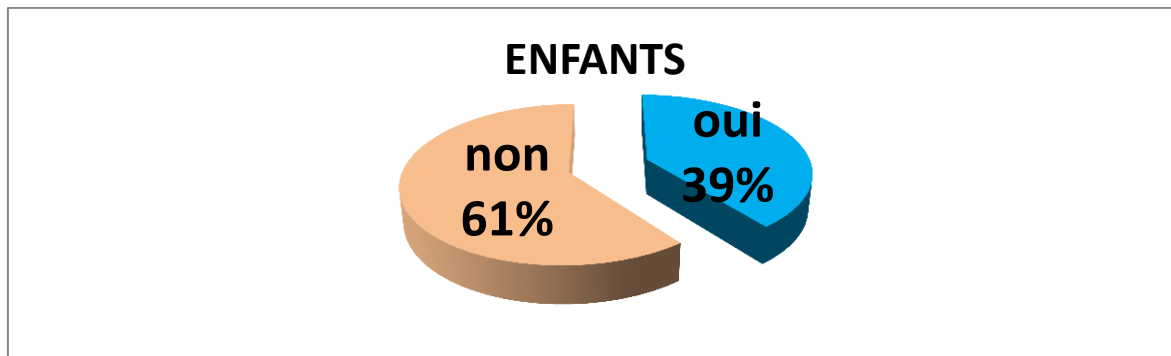


Nous enregistrons une légère baisse des personnes vivant en logement autonome de 3% par rapport à 2020 qui s'explique par une petite hausse des hébergements type résidence sociale ou maison relais (+1%) ainsi que les personnes hébergées par la famille (+2%)

Le travail réalisé par les éducateurs du service comme soutien aux aidants familiaux permet aux familles de prendre la distance nécessaire pour que leur enfant quitte le domicile familial et s'expérimente à une vie autonome. Ce cheminement n'est pas toujours simple pour les familles qui sont partagées avec l'envie de préparer la suite, quand ils ne pourront plus assumer, et le fait d'être dépossédé de cet engagement face à leur enfant. Il s'agit de les accompagner dans ce processus pour que la personne qui nous est orientée puisse adhérer au suivi proposé.

**- Situation familiale**

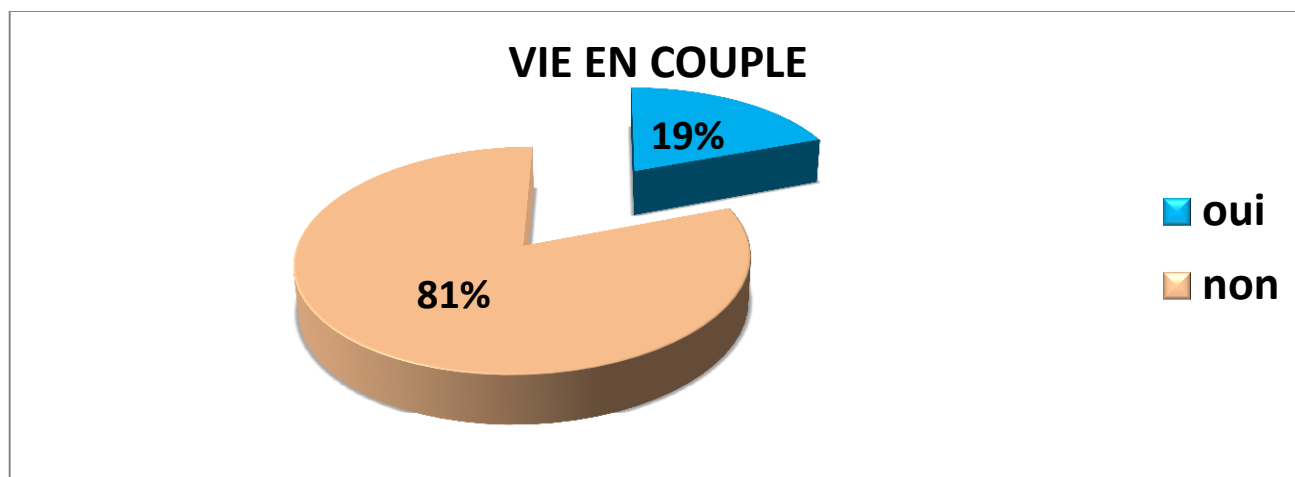
→ Parentalité.



39% de personnes accompagnées sont parents, soit 43 personnes du service. La plupart d'entre elles ne vivent pas directement avec leurs enfants soit parce qu'ils sont majeurs soit parce qu'ils sont placés au titre de l'aide sociale à l'enfance. Seulement 9 personnes vivent en couple ou en tant que parent isolé au quotidien avec leur enfant.

Les éducateurs du SAVS travaillent alors en étroite collaboration avec les partenaires de l'Aide sociale à l'enfance ou la PMI de façon à délimiter les missions de chacun.

→ **Vie en couple.**



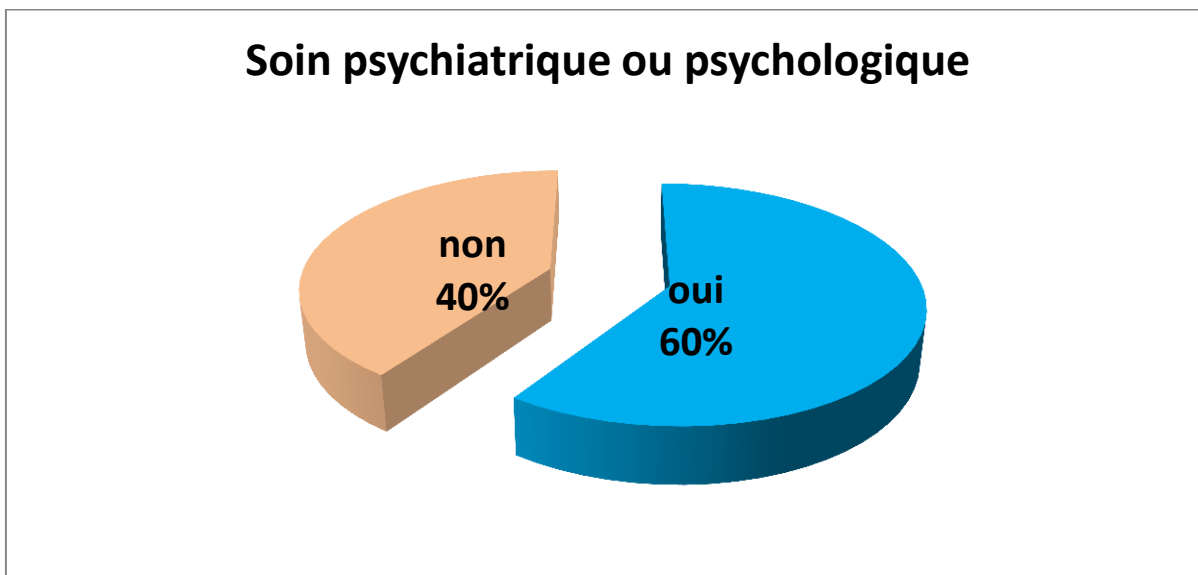
En 2021, nous continuons d'accompagner une majorité de personnes célibataires ou parents isolés. Malgré une petite baisse de 3% des personnes vivant en couple, il est impératif d'associer dans l'accompagnement la présence du conjoint. En effet, nous constatons régulièrement que si le conjoint n'est pas intégré aux projets de vie de la personne accompagnée, ne serait-ce qu'en lui expliquant les démarches, il y a une forme d'inertie dans la situation. Il faut alors préparer le conjoint dans le travail lié à la situation administrative et budgétaire par exemple, ou la dynamique de retour vers l'emploi. En l'associant, il ne craint pas que les choses lui échappent et ne se positionne pas en opposition.

Dans certaines situations, l'accompagnement est double car le conjoint est très présent, voire demandeur. Il faut alors composer pour laisser l'espace à chacun mais surtout à la personne dont nous avons la notification.

Dans les deux situations, les professionnels organisent des entretiens avec le couple pour tout ce qui concerne la cellule « familiale » (le logement, par exemple). Des accompagnements extérieurs et des

rendez-vous au bureau seront réservés à la personne concernée pour ce qui relève du soin, des projets d'insertion professionnelle, d'activités...

**- Suivi psychiatrique ou psychologique.**

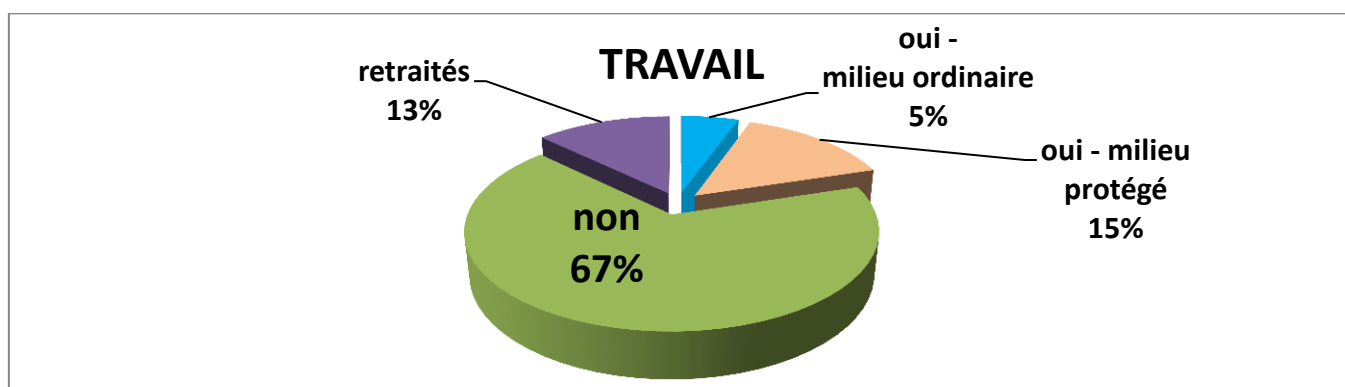


→ Une grande proportion de personne accompagnée, 60%, possède un suivi psychologique soit dans un CMP, auprès d'un psychiatre libéral, ou dans un centre de soin. Les professionnels du SAVS œuvrent pour promouvoir le soin, réduire les ruptures tout en étant confrontés aux absences de soignants qui peuvent dans certaines situations limiter l'accès au soin (pas de psychiatre pendant plusieurs mois...).

Dans le contexte sanitaire en mouvement, des alternatives tentent d'être proposées mais ne correspondent pas toujours aux personnes suivies par notre service (premier contact initié par la personne, temps d'attente très long...).

Le SAVS met tout en œuvre pour valoriser le soin et cherche des alternatives quand la situation l'exige afin de maintenir une stabilité pour ne pas rester seul dans la situation et réduire les conséquences d'un isolement.

**- Travail**



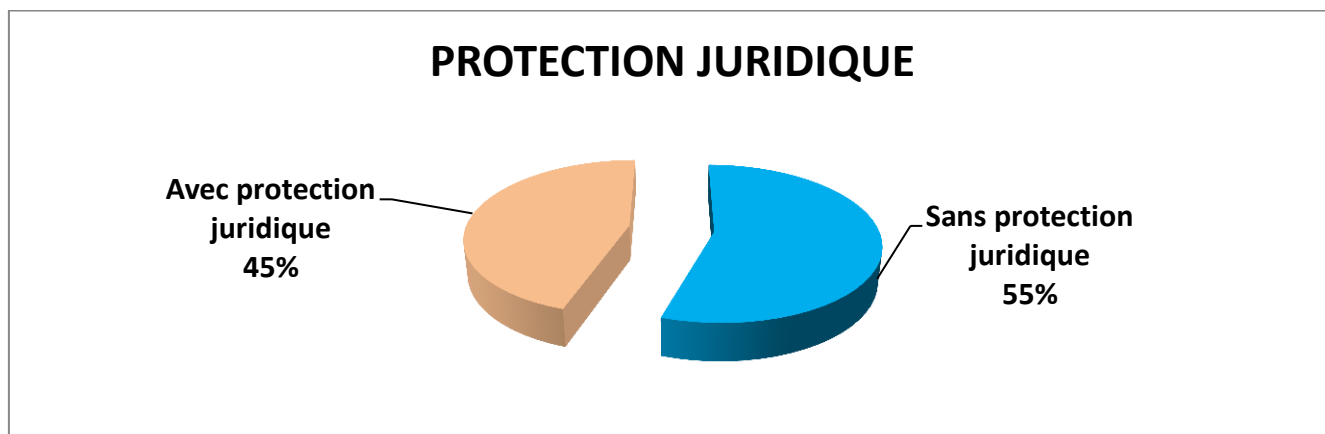
L'un des domaines d'intervention au SAVS est l'insertion professionnelle. La grande majorité des personnes suivies sont inactives, soit par difficultés à s'inscrire dans la dynamique professionnelle liées à leur situation de handicap, soit parce que les structures ne sont pas toujours adaptées aux besoins de la personne à reprendre le rythme de la vie active...

Nous avons soutenu en 2020, une personne désireuse de s'inscrire dans une formation qualifiante. Elle n'a malheureusement pas pu obtenir son diplôme en 2021 mais ne renonce pas à valider les deux modules qu'ils lui manquent.

Nous accompagnons les personnes vers d'autres dispositifs tels que Ladapt et les jobs coachs de Messidor dont l'expérience est axée sur le bilan du retour vers l'emploi pour éviter de reproduire des situations d'échec et ainsi d'adapter l'orientation professionnelle vers le milieu protégé si besoin.

Cette année encore cette démarche a permis à une personne de s'inscrire dans un dispositif ESAT après avoir exercée une succession de petits boulots (vendanges...). C'est bien l'association de tous les acteurs qui permet à la personne de se stabiliser et se poser dans un lieu sécurisé, prenant en compte ses capacités, ses besoins et ses limites.

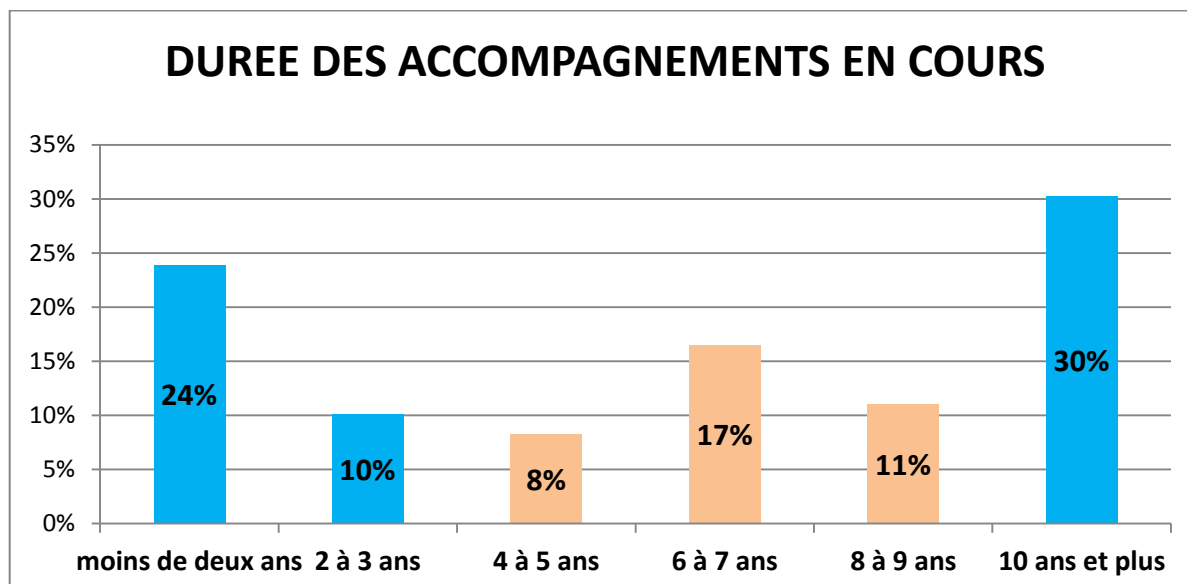
#### - Protection juridique



Si depuis 2015, la tendance s'est inversée donnant majoritaires les personnes accompagnées sans protection juridique (qui correspond au profil et au parcours des personnes qui nous sont adressées), En 2021, les personnes n'ayant pas de mesure de protection juridique sont largement majoritaire. Le SAVS est alors sollicité en tant que conseil et soutien dans les démarches administratives et budgétaires.

## 2-5 Suivi des accompagnements.

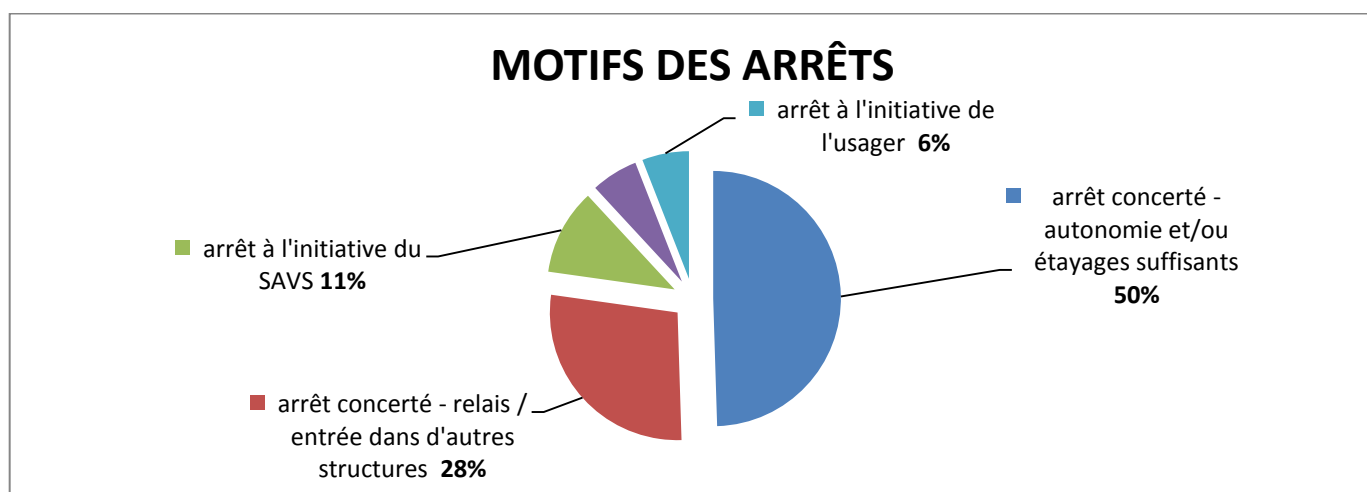
### - Durée des accompagnements incluant le processus d'admission



Nous continuons d'observer une augmentation significative des durées des accompagnements de moins de deux ans qui s'explique par les démarrages d'accompagnement qui sont en hausse. Les suivis de 10 ans et plus augmentent en raison des difficultés à trouver des relais et/ou des orientations vers des structures plus adaptées à l'âge et aux besoins repérés liés au vieillissement. Le projet de certaines de ces personnes est le maintien à domicile, quand pour d'autres nous sommes dans de l'accompagnement palliatif. La personne refuse le soin et la place du SAVS lui permet de conserver un peu de dignité dans son logement.

La durée moyenne des accompagnements est de 7 ans.

### - Arrêts des accompagnements



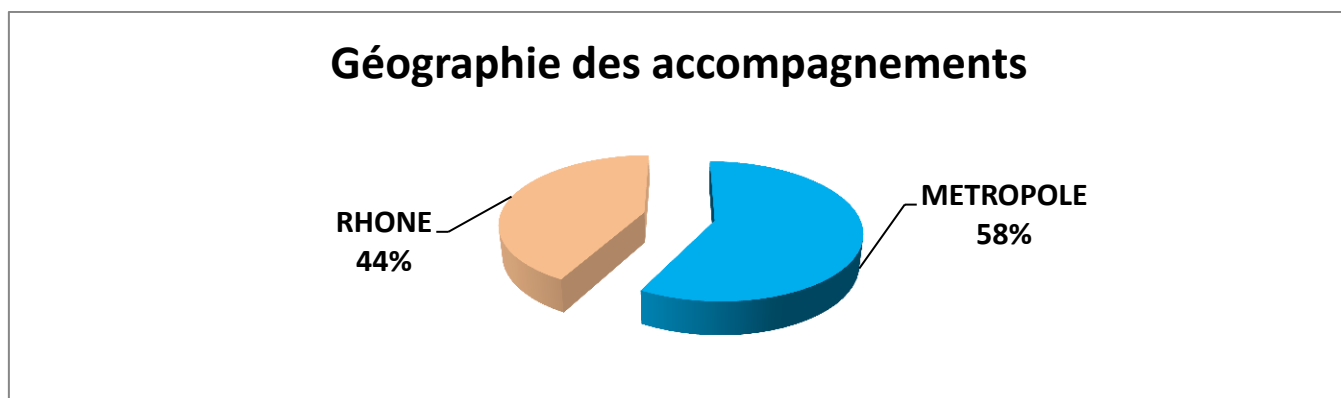
Cette année, il y a une légère augmentation des arrêts concertés pour une entrée dans d'autres structures. En effet, nous avons accompagnés plusieurs personnes vers une installation en EHPAD, vers un dispositif de logements en bail glissant permettant ainsi de s'expérimenter à une vie autonome en ayant un étayage adapté. Ce type de structure, permet à des personnes qui vivent avec leurs parents de pouvoir vivre leur vie d'adulte en se rassurant et en sécurisant la famille.

Une personne a été orientée vers une mesure d'accompagnement social personnalisé, le SAVS a dû prendre fin à la mise en place.

Nous avons toujours quelques arrêts à l'initiative des personnes. Il s'agit souvent d'une accroche ou d'une rencontre qui ne peut se faire. Soit parce que le projet de SAVS est porté par des proches et/ou des partenaires et que la personne concernée, même si elle adhère, n'est pas prête à « bouger les lignes » de son quotidien, ou bien elle n'en voit pas la pertinence. Dans ce cas, il est difficile de poursuivre un accompagnement malgré l'expérience de la relation des éducateurs.

Les arrêts concertés avec un étayage suffisant restent majoritaires à 50%. Nous essayons toujours de tendre vers cet objectif.

## 2-6 Géographie de l'activité.



Le territoire de la Métropole est couvert à partir des antennes de Lyon 6<sup>ème</sup> et de Lyon 3<sup>ème</sup>.

Le territoire du Rhône concerne principalement l'antenne de Villefranche/Saône. Une éducatrice de l'antenne de Lyon 6, intervient également sur l'Ouest du Département (St Martin-en-Haut, St Symphorien/Coise...).

Nous poursuivons notre démarche de rationalisation des déplacements en attribuant des secteurs géographiques à chaque professionnel pour réduire les frais de déplacement et le temps dans les transports et ainsi gagner en efficacité. Ainsi, les professionnels sont bien repérés par les partenaires et les différents acteurs du territoire. Nous avons obtenu le financement de PC portables permettant ainsi de réduire la fracture numérique lié à l'éloignement et permettre de faciliter certaines démarches administratives qui ne sont pas possibles en raison de l'organisation des institutions.

## 2-7 Présentation d'accompagnements éducatifs au SAVS

### 2-7-1 Partage d'expérience de professionnels - « le quotidien d'un accompagnement »

---

Melle B bénéficie d'une notification CDAPH d'orientation vers notre SAVS depuis le 20/07/2011. C'est une jeune femme qui a aujourd'hui 35 ans. Le suivi social est effectif depuis le 11 juillet 2013. Par son agressivité, ses accès de colère et ses exigences impératives, elle a pu mettre en difficulté et user la relation d'aide que l'on a cherché à établir avec elle. Après concertation en réunion d'équipe de régulation, cela nous a conduits à décider d'un changement de référent durant l'année 2016.

Depuis l'enfance, Mlle B souffre d'importants problèmes de dos qui ont nécessité des interventions chirurgicales ainsi qu'une longue rééducation. Les conséquences sont toujours mesurables aujourd'hui. D'une part, elles ont parasité la scolarité et les apprentissages de Mme B durant son adolescence, alors qu'elle avait déjà des difficultés scolaires, d'autre part, elles ont fait naître chez elle un grand sentiment irréparable d'injustice. A ce jour, Mme B maîtrise mal la lecture et l'écriture, ce qui la met en grande difficulté dans la gestion de ses papiers administratifs. Elle se montre aussi parfois très agressive dans les relations avec les partenaires sociaux intervenants dans sa situation depuis des années.

Dès ses 13 ans, elle est déscolarisée. Puis, accompagnée de ses parents, démunis pour faire face à cette situation, elle a à faire, pour la première fois et pour longtemps, au secteur de l'aide médico-sociale. Mais lorsqu'elle convoque les premiers souvenirs de cette période pendant laquelle elle a rencontré des professionnels de la CDES, puis de la COTOREP, elle revit des sentiments d'incompréhension, d'injustice et d'abandon douloureux. Elle ne décolère pas contre ceux qui n'ont pas voulu reconnaître son handicap et sa souffrance, et qui, selon elle, n'ont jamais rien fait pour l'aider.

Les douleurs persistantes et lancinantes qu'elle subit continuellement, amplifiées par l'absence de rééducation ou de soins de confort adaptés, attaquent son moral et l'affaiblissent considérablement. Mme B épuise ses dernières ressources pour les bons soins de son fils, qui a aujourd'hui 7 ans. En juin 2021, sous l'impulsion du SAVS, elle a enfin accepté d'être hospitalisée pour des examens approfondis et ainsi se voir prescrire des soins de rééducation adaptés, voire subir une nouvelle intervention chirurgicale, ce qu'elle redoute considérablement.

Mme B se soucie de son image, et elle souffre aussi du regard que l'on peut porter sur elle. Sa démarche est parfois disgracieuse et laborieuse. Elle cache sa difficulté à effectuer certains gestes, à adopter certaines postures, par des comportements ou des attitudes agressives. A l'inverse, la « non reconnaissance » par les autres des souffrances qu'elle endure au quotidien la décourage et la font basculer dans un état dépressif. Sur les conseils du SAVS et de son médecin traitant, nous conseillons à Mme B un suivi psychothérapeutique, dont elle ne veut toujours pas.

Aussi, la relation d'aide qui s'établit avec elle peut être/est compliquée. Pour le SAVS, ça signifie d'adopter une large capacité d'accueil et d'écoute, une grande disponibilité pour répondre à ses appels

fréquents et fixer dans un délai court des dates de rendez-vous à domicile, un « cadre interne » fort pour être capable de tenir « une bonne distance ». Elle a sans aucun doute besoin de soutien, d'encouragements, d'explications, de rappel sur le cadre et les limites de nos interventions, mais aussi d'aides concrètes dans les tâches du quotidien. Hélas, les demandes d'aides humaines à domicile sollicitées régulièrement dans son dossier de demande de prestations de compensation du handicap lui ont toujours été refusées. Mme B n'a pas la capacité financière de les assumer. De plus, elle considère qu'elle « paye » suffisamment les dégâts d'une opération et d'une rééducation mal effectuées pour qu'à nouveau aujourd'hui, elle ait à en supporter le coût financier.

Il faut comprendre que Mme B est avant tout une victime qui n'obtiendra malheureusement jamais réparation. Dans ce contexte, le SAVS a une fonction pacificatrice entre elle et ses interlocuteurs. D'une certaine manière, le SAVS soutient Mme B dans un travail de deuil d'une réparation qui viendrait effacer tous ses problèmes pour accepter d'essayer d'aller simplement un « peu mieux » et apprendre à « faire avec » ses difficultés. Un jour, lors d'un renouvellement de son projet personnalisé, elle a confié au chef de service présent pour cette signature, que « mon éducateur ne sert à rien, mais j'ai besoin de lui. ». En clair, elle acceptait l'idée que le travailleur social n'avait pas toutes les solutions à ses problèmes, toutes les réponses à ses demandes parfois impérieuses, mais qu'elle avait besoin d'une présence bienveillante à ses côtés pour faire face aux difficultés du quotidien. Il me semble que l'accompagnement de Mme B a vraiment pu commencer à partir de cette prise de conscience là, que l'on a enfin pu vraiment discuter, construire un lien confiance, une relation authentique, et par conséquent être en mesure de lui offrir un étayage psychique dont elle a grandement besoin. De plus, consciente de ses limites et soucieuse du bien-être de son fils, elle a su entretenir des relations plus apaisées avec les aides proposées pour l'éducation de son fils ou dans le cadre d'aide à la parentalité.

Mme B est ainsi dans une demande qui peut paraître ambivalente mais permanente de reconnaissance de sa souffrance, de soulagement de ses maux, tout en revendiquant également une indépendance et une autonomie fragile qu'elle a su acquérir avec ses modestes moyens, du courage et une grande force de caractère.

Cyril PERRIER, éducateur spécialisé

### 2-7-2 Partage d'expérience d'une personne accompagnée

---

Mon éducatrice, demande d'écrire sur mon opinion à propos de mon accompagnement SAVS.

Qu'est-ce que cet accompagnement est bienfaiteur !

D'abord pouvoir, tous les 15 jours (et pas toutes les semaines malheureusement) faire un point, avant la visite pour se dire comment on se trouve soi-même et qu'est-ce qui pose problème ou qui est positif. L'accompagnement me sert également à me changer les idées. À discuter de tout de rien, comme un lien

psychique et social avec le monde qui m'entoure. Pouvoir se nourrir, s'imbiber, de cet « inconscient et conscience Collectif. » parler de l'information, de politique, ou bien de cinéma, de musique, tout cela donc pour raviver et entretenir l'aspect social.

Plus personnellement, j'ai une sorte de phobie sociale. J'ai souvent peur de sortir de chez moi, ou bien cela nécessite un gros effort. Mon éducatrice l'a su. Et ainsi elle me propose de trouver des choses à faire, qui me sortirait de mon espace de confort. Diverses activités, comme faire un restaurant, ou bien aller dans un centre commercial acheter des vêtements, ou aller au marché du village. Et les fois où je n'ai pas d'idées, nous allons toutes les deux marcher une grosse demi heure dans des sentiers de nature tous proches de chez moi. J'aime beaucoup ce moment où je découvre le ciel, ou j'aide à mon régime, ou je me change les idées. Ou je discute tranquillement avec mon éducatrice. Et seule, j'ai beaucoup plus de mal à aller me promener. Mon éducatrice m'y aide !

Également, Mon éducatrice note les nouvelles de la visite, et retient donc les points importants de mes besoins propres et sociaux. Ainsi elle me rappelle les choses importantes pour moi. Exemple : nous avons discuté de faire une activité, comme du yoga, ou de la peinture avec un professeur. Et j'ai fini, dans cet élan, par aller à la piscine toutes les semaines faire de l'Aqua gym. Elle m'a poussée à découvrir ce qui me plaisait et comment occuper mon temps.

Le SAVS m'apporte également beaucoup de positifs vis à vis de l'aménagement de mon propre logement (idées de déco, choses à réarranger, à enlever). L'ancien éducateur, faisait lui même, d'une extrême gentillesse, différents petits travaux. Qu'importe que Mon éducatrice ne les fasse pas, elle m'a poussée à trouver un artisan, chose nouvelle que j'ai réussi à faire. Également pour le ménage, moi qui y ait du mal, avec l'appui de mon éducatrice, j'ai trouvé une femme de ménage qui a pu régler le problème du ménage (mais, financièrement, ce n'est pas possible tous les mois...)

Mon éducatrice m'écoute et m'accompagne sur le fil de ma vie. Elle s'inquiète quand il le faut, m'orientant vers mon psychiatre ou mon médecin généraliste, ou vers ma mère ou mon oncle, et s'enthousiasme pour les choses réussies, qu'on nomme souvent « petite victoire » comme mon activité piscine. Malheureusement, le SAVS ne peut pas faire les choses à ma place, et je ressens toujours moult difficultés à voir du monde. Notamment aller à Lyon, ce qui nécessite un immense effort. Le but est de voir du monde et de me faire des amis, un compagnon, où toutes sortes de liens sociaux. Là, je butte, là je bloque. Mise à part faire avec moi (ce qui est déjà beaucoup) il n'y a pas vraiment de solutions. Le temps fera peut être l'affaire, et mon éducatrice est présente, m'accompagne, aussi à cet endroit là. Surtout à cet endroit là en fait. Nous l'avons toutes les deux en tête.

Mon éducatrice me dit souvent que le suivi SAVS ne durera pas, et cela me dérange quelque peu, nous faisons encore le travail, et l'arrêt est si lointain ! Je suis sûre que certains accompagnés sont là depuis très longtemps.

Nous sommes en chemin, et nous ne pouvons distinguer la fin ! Comment la dénommer ?

C'est donc avec une immense joie que j'accueille mon éducatrice chez moi tous les quinze jours. Son départ du SAVS m'attriste beaucoup.

Je suis souvent triste lorsque mon éducatrice s'en va à la fin du rdv bimensuel. Parce qu'honnêtement, et comme j'ai essayé de l'exprimer, j'apprécie grandement ce moment.

Marion M, Personne concernée

### 2-7-3 Partage d'expérience d'une personne accompagnée

C'est grâce au médecin psychiatre de mon CMP que j'ai été orientée au SAVS. [...] En effet, pourtant j'étais très bien entourée sur mon accompagnement médical, psychologique et dans le protocole de mes démarches. Sur mon projet de vie que je mettais en place, je savais que sur l'aboutissement de celui-ci, j'aurai sûrement des difficultés concernant l'administratif, n'étant pas trop douée dans ce domaine. Je connais un peu la loi et me doutais de doutes les procédures judiciaires.

Alors c'est grâce à l'accompagnement du SAVS et de son soutien que j'ai pu mener à termes toutes ces démarches comme toutes les autres actions que nous avons menées ensemble avec persévérance depuis que je suis au SAVS.

Je me suis sentie comprise et soutenue. C'est un lieu indispensable. J'ai ressentie un vrai rapport à l'échelle humaine et sociale, d'être écoutée et sans jugement. Je peux dire avec force de ma satisfaction de ma prise en charge sur une action sociale pour moi et que j'ai un grand respect pour ça !

Morgane L, personne concernée

## 2-8 Participation des usagers 2021 - Questionnaire

Cette année encore en raison des conditions sanitaires, nous n'avons pas pu réaliser de groupe d'expression. Mais 2021 a été placée sous le signe de l'évaluation interne du SAVS et pour cela nous avons réalisé un questionnaire à destination des usagers. Nous l'avons transmis avec deux possibilités, soit en version numérique, soit en version papier. L'ensemble de l'équipe éducative s'est rendue disponibles pour aider si besoin et faciliter les restitutions.

Ainsi nous avons sur l'ensemble des questionnaires adressés aux 109 personnes, réceptionné 53% de retour, soit 59 questionnaires qui ont permis de dégager des pistes d'amélioration pour les années futures autour principalement du livret d'accueil, des temps collectifs et de la coréférence dans l'accompagnement individuel.

## 2-9 Les animations et temps collectifs.

---

### 2-9-1 Retour de professionnels

---

A la demande de plusieurs personnes accompagnées, nous avons tenté cette année de remettre en place les temps collectifs.

En effet, avant la crise sanitaire, quelques personnes avaient pris l'habitude de se retrouver dans nos locaux, tous les mercredis après-midis, l'espace de trois heures. Ce temps était important pour plusieurs raisons. Selon leurs dires cet espace leur permettait à la fois de passer un temps convivial une fois par semaine (ce qui soit dit en passant, n'est pas forcément le cas de toutes les personnes que nous accompagnons), mais aussi de passer ce temps dans un espace familier, auprès d'éducateurs connus et surtout dans un endroit où ils se sentent libres d'être eux-mêmes, sans jugement aucun, ni regard malveillant.

L'accompagnement du SAVS étant sur un temps limité, nous essayons dans la mesure du possible, d'ouvrir les personnes accompagnées vers d'autres espaces de socialisation tels que les escales solidaires, les petites cantines, les GEM ... pour autant, pour certaines personnes, cela n'est pas simple et se confronter aux regards d'inconnus peut les mettre en difficultés.

Nous avons donc essayé tant que possible d'être à l'écoute des demandes qui nous étaient faites et tenter de remettre en place les temps collectifs, en ayant en trame de fond, l'obligation de respecter les mesures sanitaires encore en vigueur à cette époque.

Cela n'a pas été simple. Il a fallu nous adapter, être patient et créatif.

Jusqu'au mois de novembre, nous ne pouvions accueillir de groupe dans nos locaux. Par conséquent, nous n'avions d'autres choix d'organiser des sorties extérieures.

Nous nous sommes donc retrouvés autour de balades au parc de la Tête d'Or, seule alternative pour respecter les contraintes sanitaires.

Nous avons aussi pu observer à quel point, il était devenu difficile d'amener les personnes accompagnées à sortir de nouveau de chez elles. Le confinement avait laissé des séquelles et bien que parfois très motivées, certaines personnes et pour diverses raisons, n'arrivaient plus à sortir de chez elles que pour le strict minimum.

Malgré cela, le premier semestre 2021, porté par la joie de se retrouver enfin à plusieurs, amenait entre 5 et 7 participants à chacune de nos rencontres. Le deuxième semestre quant à lui a été plus laborieux et nous n'avions que peu d'inscrits. Nous nous sommes même questionner sur l'avenir de ces temps et malgré la sollicitation de certaines personnes, le fait de les maintenir ou non.

Les activités les plus difficiles à mettre en place ont été celles qui nécessitaient des réservations, telles que les deux repas collectifs, la visite du Groupama stadium ou encore les journées de formation PSC1. Soumises aux nombreuses variations de mesures sanitaires en vigueur, il était possible qu'elles soient décalées, reportées, diminuées en nombre de participants, voir complètement annulées et ce à la dernière minute.

Nous avons pu déjà observer à quel point il était difficile de mobiliser les foules, la crise sanitaire avait fait voler ce rituel du mercredi après-midi en éclat, mais dans ce cadre cela rendait la chose encore plus difficile.

Lorsque les personnes accompagnées devaient s'inscrire à une sortie et s'engager à faire acte de présence, cela devenait encore plus compliqué, comme s'il leur était impossible de se projeter et savoir à l'avance s'ils seraient en capacité de sortir ou non.

Fort de ce constat, nous avons par la suite laissé un temps d'accueil et sorties extérieures libres, limitant au maximum celles où des réservations étaient nécessaires.

Les temps collectifs proposés en 2021 ont été :

- Balade au parc
- Pique-nique + Molki au parc Segent Blandan
- Sortie « Mini golf »
- Sortie Bowling
- Randonnée dans Lyon
- Permanence « Relaxation »
- Sortie « cinéma + repas »
- Sortie « Groupama Stadium »
- Sortie « fête des Lumières »
- Sortie « Marché de Noël »
- Formation 1ers secours :

Comme nous l'avons fait en 2019 et là encore, à la demande des personnes accompagnées, nous avons remis en place une session de formation aux gestes de premiers secours. Comme plusieurs personnes accompagnées nous sollicitaient, nous avons souhaité mettre deux journées de formation en place, permettant ainsi à 2x 10 personnes d'en bénéficier.

Chacune de ces journées de formation s'étendait sur une plage horaire de 7h, avec pour chacune des dates un intervenant professionnel du « CASC Formation ».

Nous nous sommes rendus compte qu'il avait été laborieux de mobiliser les foules cette année. Est-ce du à la période un peu morose de fin d'année ? Aux effets de presque deux années de crises sanitaires ?

Certaines personnes n'ont pas pu venir, d'autres se sont décommandées la veille ou le jour même, car malades

Les personnes présentes ont fait des retours positifs sur cette journée de formation. Certaines sont même impatientes voir inquiètes de recevoir ou non leur diplôme. Cela peut paraître anodin, mais pour certaines personnes recevoir ce diplôme est important, car elles n'ont jamais eu l'opportunité d'en avoir d'autre.

A ce sujet, nous prévoyons d'organiser une cérémonie de remise des diplômes, dès que nous les aurons en notre possession.

- Sortie « théâtre d'improvisation » :

Chaque année, la tradition du SAVS veut que nous organisions un repas d'été et un d'hiver, lors desquels sont invitées toutes les personnes accompagnées. Ces repas sont organisés en dehors de nos locaux, dans des restaurants suffisamment spacieux pour tous nous accueillir. En moyenne, une quarantaine de personnes répondent présentes, réparties sur les trois antennes. Comme pour les temps collectifs, toutes les personnes n'arrivent pas à ce mobiliser pour ce moment convivial, souvent les personnes les plus éloignées géographiquement

Tous les éducateurs sont également présents. Ces rencontres sont finalement les rares occasions pour nous de mettre des visages sur certains noms, dont nous avons parfois entendu parler depuis longtemps. De part leur convivialité, ces grandes retrouvailles font parti des temps forts du SAVS et n'ayant pas pu avoir lieu en 2020, de nombreuses personnes attendaient ce repas avec impatience. Nous envisagions pour cette année d'en profiter pour faire notre groupe d'expression lors du repas d'été.

Ne pouvant pas organiser le repas de fin d'année, nous avons réfléchi à un autre moyen de se retrouver, tout en ayant en tête les contraintes et obligations sanitaires qui nous limitaient.

Nous avons en tête pour l'animation de cette année de faire intervenir une troupe de théâtre d'improvisation.

Nous nous sommes rapprochés d'un café-théâtre situé dans les pentes de la Croix-Rousse. Ils ont accepté nous accueillir et nous avons pu profiter du spectacle d'improvisation le vendredi 17 décembre après-midi.

Nous étions moins nombreux que pour les repas, seulement une vingtaine de personnes accompagnées ont pu venir, soit par désintérêt du théâtre, soit par crainte du virus, mais le plaisir de se retrouver était bien présent.

Justine GUALA-MOLINO, éducatrice spécialisée

### 2-9-2 Retour de personne accompagnée

Concernant les activités du SAVS, je trouve que les activités sont sympas, qu'il y a toujours une bonne ambiance entre les bénéficiaires et les éducateurs et éducatrices, je n'ai rien d'autres à ajouter pour cela tout est top !

Concernant le suivi, cela me convient parfaitement, car il y a un vrai accompagnement, la construction d'un projet de vie et le SAVS s'avère bienveillant auprès de moi et cela permet de vraiment sortir de la solitude.

Je trouve que le SAVS est très bien pour les personnes isolées de la vie sociale, c'est vraiment un très bon concept.

Estelle A, personne concernée

## 3- NOS SUPPORTS

---

### 3-1 Formations.

---

#### 3-1-1 Formations collectives

---

- Cette année les JNF du MAIS étaient organisées par notre région et un éducateur du service participait activement à sa co construction. Nous avons fait le choix de participer à 4 professionnels sur la thématique « croiser les aspérités du terrain aux défis de la pensée : Un laboratoire de la clinique de l'ordinaire et de l'extraordinaire ».
- Formation incendie / évacuation : celles-ci sont mutualisées avec les différents services de l'association et concernent tous les professionnels. Elles se déroulent sur son site de rattachement le temps d'une demi-journée.

#### 3-1-2 Accueil d'un stagiaire :

---

Le SAVS de l'ATMP accueille régulièrement des stagiaires éducateurs. L'équipe est impliquée et volontaire pour effectuer ce travail d'accompagnement et ainsi permettre au stagiaire d'éprouver le travail en milieu ouvert au SAVS.

Nous sommes régulièrement sollicités par les centres de formation du travail social aussi bien pour les stages de 1<sup>ère</sup> année que pour les stages longs se déroulant en 3<sup>ème</sup> année.

L'année dernière nous avons également accueilli un stagiaire en école de commerce qui devait, dans le cadre de sa formation, découvrir un tout autre domaine d'intervention. Il a été accueilli sur un stage d'observation durant 1 mois.

La particularité du SAVS reste le milieu ouvert et le travail à partir du domicile des personnes. C'est souvent une découverte pour les élèves en formation qui connaissent peu le fonctionnement d'un SAVS.

Nous demandons au stagiaire d'établir un pré-projet de stage, c'est un écrit relatant les questionnements qui le préoccupent avant son arrivée, et qu'il souhaite approfondir pendant cette période. Cet écrit permet à l'équipe de savoir où en est le stagiaire dans sa connaissance et sa réflexion afin de l'accompagner au mieux dans son cheminement.

Les principales questions concernent la notion de handicap psychique, ses manifestations et les conséquences de la maladie pour les personnes dans leur vie de tous les jours.

La notion d'intimité est souvent abordée : comment entrer chez l'autre ? Quel est le bon positionnement à trouver ?

Les stagiaires sont souvent bien accueillis par les personnes accompagnées. Nous interrogeons en amont les personnes pour savoir si elles acceptent la présence du stagiaire.

Lors du stage de 3ème année l'équipe propose au stagiaire d'assurer le suivi de quelques personnes afin de renforcer et d'affiner sa posture professionnelle. Cela permet au stagiaire d'être en mesure de porter et penser une situation, d'accompagner une personne et de faire une analyse sous couvert d'une équipe éducative.

Un éducateur référent tuteur est nommé. Il est généralement situé sur une antenne différente du lieu d'exercice de stage. Les éducateurs sur le site d'accueil sont les éducateurs de proximité qui font principalement les visites avec le stagiaire. Le stagiaire découvre ainsi plusieurs pratiques professionnelles ce qui nous semble plus formateur.

L'équipe du SAVS estime que l'accueil de stagiaire fait partie intégrante des missions de l'éducateur. Savoir transmettre ses valeurs, son savoir faire et pouvoir en échanger avec des étudiants sont des aspects importants de notre métier. Nous avons conscience de faire partie d'un ensemble qui vise à former les futurs professionnels, nos futurs collègues et nous sommes convaincu que c'est une richesse aussi bien pour l'éducateur en devenir que pour l'éducateur pratiquant.

Vanessa BLANC, éducatrice spécialisée

### **3-2 Mouvement pour l'Accompagnement et l'Insertion Sociale (M.A.I.S.)**

---

Comme nous l'avons expliqué dans notre dernier texte consacré à l'association M.A.I.S.<sup>1</sup>, le service d'accompagnement à la vie sociale participe activement au travail réflexif engagé par cette organisation afin de permettre aux professionnels de se situer dans un contexte en perpétuelle transformation.

Dans ce cadre, l'association M.A.I.S.<sup>2</sup> organisait cette année ces 35èmes journées nationales de formation sous l'intitulé, « croiser les aspérités du terrain, aux défis de la pensée, un laboratoire de la clinique, de l'ordinaire et de l'extraordinaire<sup>3</sup> ». Ce temps de formation s'adresse à l'ensemble des acteurs du travail social : Éducateur spécialisé, étudiant, chef de service, directeur ou encore membre de comité de pilotage de l'action sociale. Toutes ces personnes peuvent bénéficier d'apports intellectuels sur des thématiques contemporaines. Ce temps est avant tout une opportunité de pouvoir prendre le temps de penser son action, de s'offrir une respiration et d'arrêter le temps.

La participation du service d'accompagnement à la vie sociale dans l'organisation de ces journées de formation est importante. Elle mobilise par exemple un professionnel de l'équipe éducative environ une fois par mois. Son engagement au sein de l'association M.A.I.S., s'inscrit tout au long d'un processus de

<sup>1</sup> Rapport d'activité SAVS 2020

<sup>2</sup> Mouvement pour l'Accompagnement et l'Insertion Sociale

<sup>3</sup> <https://www.mais.asso.fr/>

réflexion, qui permet de décider collectivement d'une thématique suffisamment pertinente pour qu'elle puisse susciter l'intérêt des futures congressistes.

Toutefois définir un périmètre de réflexion ne suffit pas. Il faut ensuite choisir des intervenants qui soient en mesure de développer cette réflexion sur la base d'univers différents. Par exemple, pour les J.N.F<sup>4</sup> de cette année, sont intervenus, des universitaires, doctorants, journalistes, issus de champs différents, sociologues, anthropologues, philosophes, psychanalystes, acteurs des sciences politiques ou spécialisés en archéologie et en paléontologie. Cette approche pluridisciplinaire est incontournable dans l'organisation de nos temps de formation, car elle permet à chaque personne de se saisir d'éléments qui fassent sens pour elle. L'intention n'étant pas d'informer ou de convaincre, mais plutôt de diffuser des savoirs pour les personnes présentes, afin qu'elles puissent emmagasiner ce qui les intéresse. En parallèle des interventions qui ont lieu pendant trois jours dans l'amphithéâtre principal, nous avons organisé des temps d'échanges en petits groupes pour permettre aux personnes participantes d'échanger directement avec les intervenants.

Suite à cette étape qui structure les temps forts des journées de formation, les membres du « super-copil<sup>5</sup> », doivent anticiper tous les aspects organisationnels qui permettront la tenue de cet événement. Il faut donc trouver un site, muni d'un amphithéâtre capable d'accueillir cinq cents personnes, bénéficiant de salles de quarante personnes et d'un lieu assez grand pour accueillir les congressistes. Il faut également penser à la création d'une plaquette qui mettra en valeur le contenu du futur événement, trouver des espaces pour organiser les repas ou encore s'assurer que l'accès vers le lieu de formation se passe le mieux possible. Cette liste non-exhaustive permet de situer le travail que représente la mise en œuvre d'un projet comme celui porté par le « super-copil ».

Vient ensuite le jour de l'événement, lors duquel, le super-copil se réunit matins et soirs pour faire le point de la journée et anticiper les différents temps forts de celles à venir. Certains organisateurs sont allés chercher des intervenants à l'aéroport, à leur arrivée au train pour qu'ils puissent faire concorder leur emploi du temps avec leurs engagements. Au bout de ces trois jours intenses, nous passons le relais à Lorient qui organisera les J.N.F. de l'année prochaine.

Une fois la manifestation terminée, il reste un travail fastidieux, celui de la retranscription de l'ensemble des interventions. Chaque membre du « super-copil » en retranscrit une. Plusieurs lectures permettent de rendre le texte fluide, en chassant les répétitions et en traquant les fautes d'orthographe. L'ensemble de ces textes, traduit en actes, sont ensuite additionnés au sein d'une publication qui sera mise à la vente. C'est seulement à ce moment précis que prennent définitivement fin les 35èmes journées nationales de formation.

---

<sup>4</sup> Journées Nationale de Formation

<sup>5</sup> Nous entendons par « super-copil », l'ensemble des professionnels qui ont composé cette entité. Soit trois régions représentées par une quinzaine de professionnels.

Aujourd'hui le « super-copil » n'a plus de raison d'être. La fin des journées de formations marque l'arrêt de la collaboration entre les trois régions. Le Copil Rhône-Alpes-Auvergne réfléchit dès à présent à la forme que prendront ses prochaines initiatives pour permettre aux professionnels du territoire de bénéficier de journées de formation régionales.

Fort de l'expérience qui a permis à plusieurs régions de se mobiliser pour organiser les J.N.F. 2021, nous réfléchissons dès à présent à la suite à donner à cette belle expérience.

Sylvain DELOIRE, éducateur spécialisé

### 3-3 Analyse de la pratique.

---

Un jeudi par mois, l'équipe du SAVS s'adonne à une séance d'analyse de la pratique. Ce temps de réunion vient en complément des études de situations qui ont lieu de manière hebdomadaire.

L'analyse de la pratique apparaît comme la « pierre angulaire » du faire équipe au SAVS. C'est un espace de parole libre avec l'idée que l'intervenante, ayant une approche clinique inspirée de la psychanalyse, ne s'impose pas en tant que sachant.

Dès lors, un ou plusieurs éducateurs se livrent à l'exercice en exposant une situation qui pose question. Il s'agit d'identifier ce qui peut mettre le professionnel en difficulté, de travailler les ressentis, les affects du professionnel mais aussi ce que la personne accompagnée induit par ce qu'elle est.

Il est important de souligner le fait que les professionnels du SAVS sont en contact permanent avec des personnes ayant des psychopathologies lourdes, bien souvent corrélées avec de la grande précarité. A cela s'ajoute la relation individuelle entre l'éducateur et la personne accompagnée. Cela n'est pas sans effet pour l'accompagnateur.

C'est pour cela que l'analyse de la pratique tient une place importante dans notre travail. Il s'agit de décrypter avec l'approche de l'intervenante et la bienveillance de l'équipe, ce qui nous amène à éprouver telles ou telles émotions ou faire tels ou tels accompagnements.

C'est en cela que le caractère confidentiel de ces séances sécurise cet espace de parole. Le professionnel est ainsi libre de parler de ce qu'il veut aborder. Cela nous force à décaler notre positionnement, à déchiffrer certains comportements des personnes accompagnées et à mettre du sens dans ce que nous faisons.

Après plus de sept années passées avec la même intervenante, l'équipe du SAVS a décidé de faire appel à quelqu'un d'autre pour animer ces séances. Nous orientons nos recherches vers une optique pouvant allier un esprit clinique propre à notre pratique et une approche socio-anthropologiques qui pourrait nous offrir d'autres perspectives d'analyses.

Pierre BISWAS, éducateur spécialisé

## 3-4 Réseaux et partenariats : inscription dans le réseau.

---

### 3-4-1 Présentation générale

---

Notre service s'applique à développer et à s'appuyer sur un réseau d'acteurs « ressource » tels que :

- le MAIS (Mouvement pour l'Accompagnement et l'Insertion Sociale),
- la Coordination 69 - soins psychique et réinsertion (regroupement de plusieurs associations œuvrant dans le domaine du handicap psychique),
- les CLSM (Comité Local de Santé Mentale),
- les inter-SAVS (regroupement des plusieurs SAVS du territoire).

En 2021, la Commission Participation croisée de la Coordination 69 à laquelle participe la cheffe de service a poursuivi son désir d'orienter ses actions pour lutter contre la stigmatisation et les représentations de la santé mentale. En effet, chacun de nous peut à tout moment se sentir fragile et nous l'avons bien compris avec le confinement en 2020. La santé mentale concerne tout le monde !

Ainsi, le SAVS de l'ATMP, s'engage au côté d'autres associations de la coordination 69 dans ce travail, en proposant des interventions à destination de professionnels, étudiants, de tout secteur pour parler de la santé mentale. Nous sommes également en co-construction d'une émission à radio Plurielle dans laquelle co-habiterons des professionnels et des personnes concernées.

Par ces différentes actions, nous participons aux actions énoncées dans le PTSM<sup>6</sup>.

Nous sommes impliqués dans les CLSM du 3<sup>ème</sup>, 6<sup>ème</sup>, 8<sup>ème</sup> et Villeurbanne. Il s'agit dans ces espaces de partager des informations, des expériences, se rencontrer pour mieux se solliciter lorsque les situations le nécessitent.

Nous avons pu réaliser quelques rencontres partenaires avec des MDR, CMP et bailleur social. Elles ont eu pour fonction de mieux nous connaître avec nos spécificités pour savoir comment s'interpeller. Nous espérons que les conditions de rencontre seront plus favorables en 2022.

En 2021 nous avons pu reprendre les groupes d'INTERSAVS. La crise sanitaire nous a obligé à annuler ceux de 2020. Il a été demandé de réfléchir à des thématiques de travail au niveau associatif. Tous ces sujets ont ensuite été mis en commun et trois thèmes de travail ont été retenus :

**Thème 1** : Comment prendre en compte l'écart entre les besoins évalués par les professionnels et celles des personnes accompagnées ?

**Thème 2** : La coopération des professionnels intervenant au domicile. Les professionnels sont souvent pris dans une triangulation "usagers/aidant, famille/professionnels".

**Thème 3** : L'accompagnement des personnes qui présentent une addiction.

---

<sup>6</sup> Plan Territorial en Santé Mentale

Les associations représentées étaient l'ATMP, GRIM, ALGED, ARHM, ODYNEO, Valentin Haüy, ADAPEI, AMPH, Fondation Richard, OSL, OVE.

Afin de respecter les mesures sanitaires en vigueur en mars 2021, chacun de ces thèmes ont été divisé en deux groupes de travail, en date et lieu différent. Il était obligatoire que le nombre de participants ne dépasse pas 6 personnes.

Trois éducateurs/trices se sont inscrits dans chacun de ces thèmes :

- Perrine VERNAY, thème n°1 le 11 mars, à la Fondation Richard.
- Amaury LEQOCQ, thème n°2 le 18 mars, à l'ALGED.
- Justine GUALA MOLINO, thème n°3 le 25 mars, à l'OVE.

### 3-4-2 Retour d'expérience de professionnel sur les INTERSAVS

---

Cela fait plusieurs années que je participe à l'INTERSAVS.

J'apprécie ces rencontres pour plusieurs raisons. Elles permettent à la fois de rencontrer des collègues d'autres SAVS et parfois les retrouver lors d'autres instances. Cela permet aussi d'échanger sur nos fonctionnements associatifs respectifs et sur des problématiques que nous partageons dans le cadre de nos suivis.

Depuis la crise sanitaire, nos temps de réunions en interne ont été réduits. Ces derniers étaient majoritairement réservés aux études de situations et au fonctionnement du service. Les occasions de pouvoir échanger sur les difficultés rencontrées lors de nos accompagnements étant restreintes, l'INTERSAVS était une occasion intéressante à saisir.

L'INTERSAVS 2021, de part sa configuration un peu particulière, avait une saveur tout aussi inhabituelle. En groupe réduit de moitié, tous derrière notre masque et accueillis par une distribution générale de gel hydro alcoolique, il a fallu composer avec ces nouvelles données.

L'avantage du groupe restreint est que chacun a pu parler à sa guise et échanger autant qu'il le souhaitait sur la problématique choisie. A ce sujet, c'était d'ailleurs la première fois depuis que j'y participe, où nous n'avons pas jugé nécessaire de nous revoir pour une autre rencontre. Il est arrivé par le passé que nous fixions une deuxième voir troisième date.

Nous avons pu aborder différentes pistes de réflexion telles que :

- La nécessité de bien définir le cadre des modalités d'accompagnement avec la personne pour qu'il n'y ait pas une mise en danger du travailleur social.
- Comment accompagner vers l'acceptation du besoin de soins ? Sur quels partenaires s'appuyer ?
- La question de la liberté individuelle et des limites de l'accompagnement. La liberté de refuser le soin, les conduites à risque : quand signaler ? A qui ? ...
- Le sentiment d'impuissance du travailleur social qui se retrouve « témoin » de l'utilisateur qui se détruit.

Mon bilan de l'INTERSAVS 2021 est un peu mitigé ; gênée par la forme, plutôt que par le fond. Il a été difficile de rencontrer les collègues dans ces conditions et la dynamique des échanges s'en est vu altérée. Voyons malgré tout le côté positif, je préfère malgré tout que ces échanges aient pu avoir lieu malgré les restrictions, plutôt que l'inverse.

Je reste pour autant persuadée de la richesse de ces rencontres et espère que celles de 2022 pourront reprendre dans leurs conditions habituelles.

Justine GUALA MOLINO, Educatrice spécialisée

### 3-6 La démarche qualité.

---

Durant l'année 2021, le service a conduit son évaluation interne. La démarche souhaitée a été de partir d'une grille d'évaluation qui avait été travaillée en 2009 et coproduite par les membres de l'équipe. De façon à optimiser les compétences de l'équipe et être plus productifs nous avons constitué 3 groupes. Chacun des groupes composés de 3 membres de l'équipe était en charge de relire un champ du référentiel d'évaluation et ainsi de l'actualiser.

Premier groupe : L'accompagnement social

Deuxième groupe : L'organisation du service

Troisième groupe : Le service dans son environnement /Le droit et la participation des usagers

Une fois ce travail accompli, une restitution a été réalisée en réunion d'équipe afin que tout le monde s'imprègne de la grille d'évaluation, des questions et des réflexions de chaque groupe.

Au travers de cette restitution, il s'est dégagé des questions et des points sensibles et/ou de vigilances qui ont été nécessaires de vérifier auprès des usagers.

L'ensemble de l'équipe a répondu aux référentiels. Une synthèse en a été faite.

Un questionnaire a été réalisé à destination des personnes accompagnées par le service en version numérique et papier selon les possibilités de chacun. Sur l'ensemble, nous avons réceptionné 53% de retour qui correspond à 59 questionnaires.

Un autre questionnaire a été orienté vers les partenaires que nous avons préalablement ciblés venant du champ médical, hébergement, aide à domicile, SPJM... nous le leur avons transmis par mail en version numérique. Nous avons reçu 24% de réponses soit 11 questionnaires.

La compilation des réponses a permis d'identifier les points forts et de vigilances pour le service. Nous avons ainsi pu élaborer un plan d'amélioration comportant 22 actions :

- 10 actions portent sur le champ de l'accompagnement ;
  - 1 sur l'accueil
  - 3 sur le partenariat
  - 2 sur le RGPD
  - 2 sur les contours de l'accompagnement

- 2 sur la méthodologie d'intervention
- 5 actions portent sur l'organisation du service
  - 2 sur l'accompagnement
  - 1 sur le RH
  - 1 sur la formation
  - 1 sur la méthodologie d'intervention
- 1 action porte sur le service dans son environnement
  - 1 sur le partenariat
- 6 actions portent sur le droit et la participation des usagers.
  - 5 sur l'accompagnement
  - 1 sur le RGPD

Nous avons également choisi de compléter le plan d'action de l'évaluation interne de 2009 en précisant si les actions avaient été réalisées et de quelles manières.

Nous avons ainsi rédigé l'évaluation interne et produit un rapport pour le 3/01/2022.

L'ensemble de ce travail a permis de parler de ce qui fait sens dans la mission du service. Il a également ouvert d'autres échanges qui donnent des perspectives de réflexion sur les contours de notre action, sur l'évolution du secteur et du public accueilli. Comment le service compose pour promouvoir un service de qualité tout en ayant conscience qu'il devra bouger les lignes dans sa pratique pour préserver ce qui fait sens, valeur...

## CONCLUSION - PERSPECTIVES ENVISAGÉES

---

Cette année 2021, a mis en évidence les conséquences d'une crise sanitaire mettant en retrait les temps collectifs et les sorties régulières. Ainsi, nous pensons toujours important d'offrir un espace sécurisé et contenant ou s'exercer à être avec d'autres est nécessaire. Malheureusement, comment dynamiser ces temps et rassurer les personnes frileuses de se regrouper ?

Cela est mis au travail et nous souhaitons pouvoir observer une évolution des comportements.

Contrairement à d'autres services ou structures, le SAVS de l'ATMP a été plutôt épargné par les mouvements de personnels. Ainsi, avec une équipe stable, nous pouvons poser des constats liés aux évolutions des personnes suivies, du secteur médico-social pour réfléchir aux actions à mener comme trouver des solutions pour les personnes vieillissantes dont les relais restent difficiles, l'accompagnement « palliatif » de personnes qui refusent les soins, l'accompagnement des plus jeunes qui amènent la rencontre de nouveaux partenaires...

Nous observons également une lassitude qui perdure. Les évolutions des protocoles sanitaires apportent un peu de respiration et un sentiment de retour à la vie d'avant. Mais cette vie a de fait bien évolué et les ravages de ces deux années sont toujours perceptibles.

Malgré tout, nous continuons à vouloir le meilleur pour les personnes qui nous sont adressées. Notre détermination et le savoir faire, savoir être qui sont ceux du SAVS de l'ATMP permettent d'exercer notre mission avec les valeurs qui nous rassemblent.

Cette nouvelle année 2022, doit pouvoir être l'année du renouveau, du plaisir d'être ensemble, s'ouvrir aux autres. Le repli sur soi, la remise en question de sa place, son devenir, ne doit pas faire oublier que l'individu ne peut vivre seul, il est né pour être avec les autres. Ainsi, l'individualisme doit s'effacer au profit de l'entité groupale. Les projets ne peuvent se construire seul !

Nous allons ainsi finaliser cette année des travaux comme la simplification du livret d'accueil, poursuivre la démarche de participation des usagers, la connaissance mutuelle des différents partenaires, expérimenter de nouvelles actions dans l'intérêt de notre mission, et répondre en partie aux exigences des préconisations liées à la loi sur le RGPD.